

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les groupes représentés au sein du conseil municipal disposent d'une tribune d'expression libre dans le journal municipal. Les propos tenus sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Retrouvez l'ensemble des tribunes sur www.lavilledubois.fr

Vivre Autrement

Chers lecteurs,

Merci pour vos remarques diverses et variées. Le vote du budget a eu lieu et les élus de Vivre Autrement ont voté contre. Nous n'avons pas voté contre pour voter contre mais parce qu'une partie des choix étaient à l'opposé de nos convictions.

Je remercie le conseil pour son début de transparence sur les indemnités des élus de la majorité, il manque encore des données pour que cette transparence soit totale. Le cout pour la collectivité est de 105 000 euros par an pour les élus de La ville du Bois. A ce chiffre se rajoutent les indemnités des élus communautaires (parmi les membres du conseil municipal) 16 000 euros, les indemnités des différents syndicats (je n'ai toujours pas obtenu tous les chiffres)... ce n'est qu'un début mais je continue mes investigations.

Ne vous méprenez pas sur cette recherche. Je suis pour un vrai statut de l' élu sous certaines conditions : un élu, un mandat et un seul, renouvelable une fois. Cela permettrait un renouvellement des élus, un rajeunissement et un accès à ce statut à toutes les classes de la société. Nous aurons peut être l'occasion d'en discuter puisqu'un "printemps français" semble s'amorcer.



Pour la liste Vivre Autrement,
Véronique Pujol

EDVDB

Chères Urbisylvaines, Chers Urbisylvains,
Chères Urbisylvaines, chers Urbisylvains,

Parlons des économies budgétaires de la commune. Elles ont été appliquées dans certains domaines (festivités diverses sur lesquelles nous ne reviendrons pas), sur les travaux de voiries (ce qui ne permettra pas la réfection des routes dont l'état est déplorable) et à notre grande surprise, suite à nos diverses sollicitations, les indemnités des élus vont enfin être légèrement diminuées.

Deuxième point inquiétant, la sécurité. Nous répétons sans cesse qu'il y a de gros soucis à ce niveau (un accident grave à fail- lit arriver à un petit de la commune se rendant à l'école Notre-Dame) dû à une circulation mal pensée dans certaines rues étroites et au non-respect de la limitation à 30 kms/h. Peut-être serait-il temps d'étudier un nouveau plan de circulation sur la commune avec l'intégration d'un dispositif d'accompagnement des enfants (programme pédibus), surtout au regard des nouveaux logements de la RN20 qui sortiront tous par la voie des postes. L'aménagement de cette voirie était pourtant prévu (il nous semble) par la taxe d'aménagement et participations constructeurs. Sujet très souvent évoqué et répété par les parents et certains élus. La sécurité de nos enfants n'a pas de prix.



Jocelyne CLOIREC
Pour la liste EDVDB,
edvdb91620@gmail.com

EXPRESSION DES CONSEILLERS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

UCVB

Cher(e)s Urbisylvain(e)s,

Les derniers Conseils municipaux ont été consacrés à l'examen de la situation financière de la commune et au vote du budget prévisionnel 2016.

Il a fallu emprunter pour financer les lourds investissements nécessaires à la réalisation des Bartelottes. Notre dette ne peut être augmentée davantage et nous devons désormais essayer de nous désendetter.

En dépit de la baisse régulière et programmée des dotations et des subventions de l'État et des collectivités territoriales, notre décision est de ne pas augmenter les taux des impôts locaux.

Pour compenser la baisse globale des recettes sans accroître notre dette, il faut réduire les dépenses. Nous souhaitons maintenir une qualité de service aux Urbisylvains tout en poursuivant une gestion rigoureuse.

Nous avons recherché toutes les économies encore possibles mais ce n'est pas suffisant et il faut aussi, hélas, retarder ou limiter certains travaux ou investissements utiles que nous souhaiterions réaliser.

Tout le monde doit accepter de participer à l'effort commun, y compris les élus qui ont décidé de diminuer leur indemnité. Il faut que chacun comprenne que tout n'est pas possible et qu'il faut parfois faire des choix difficiles.



Pour la liste UCVB,
Marcel Brun
adjoint au maire

Les élus reçoivent les Urbisylvains sur rendez-vous : ☎ 01 64 49 59 40

Maire : Jean-Pierre Meur

Adjoints au maire :

Jacky Carré, Travaux, voirie, bâtiments publics, sécurité des bâtiments
Anne Berchon, Petite enfance et jeunesse
Frédéric Delattre, Éducatif
Martine Peureux, Culture, associations culturelles, festivités et jumelage
Marcel Brun, Finances et infrastructures
Marie-Claude Mortier, Sports
Dimitri Lavrentieff, Communication, nouvelles technologies, liaison avec les habitants des quartiers
Marie-Claude Karnay, Solidarité et affaires sociales

Conseillers municipaux :

Michel Charlot, Urbanisme
Christelle Derchain, Environnement, cadre de vie, liaisons douces
Stéphanie Régnault, Transports, covoiturage, restructuration du centre ville, accessibilité
Maurice Bourdy, Suivi technique des manifestations culturelles et sportives, cérémonies commémoratives, sécurité des bâtiments
Natacha Boullié, Relations avec les commerçants locaux et la chambre de commerce et d'industrie

Claude Lepetit, Affaires communales relatives à certaines missions financières

Catherine Jouan, Relations avec les bailleurs sociaux, instruction des demandes de logements aidés

Ibrahim Osseni, Développement économique

Nicole Lebon, Emploi et insertion
Patrick Bourillon, Déploiement des manifestations culturelles et sportives

Eliane Ciret, Relations avec le CLIC, portage des repas, aide à domicile

Damien Couennaux, Performances énergétiques

Noëlle Richard, Relations avec les seniors, suivi des manifestations locales destinées aux seniors

Robert Arnould-Laurent, Très haut débit, système d'informations géographiques (SIG)

Sylvie lafrate, Mutualisation des services, optimisation des moyens dans le domaine des ressources humaines

Véronique Pujol
Micheline Gesbert
Reynald Blanchet
Arnaldo Giarmana
Jocelyne Cloirec